

**Collectif GASPARE**  
Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique  
- coordonnées in fine -

*"Si l'on ne veut pas augmenter sa facture électrique, on ne commence pas par augmenter la puissance de son compteur"*  
(Extrait de la contribution de Brest métropole océane au débat sur l'énergie en Bretagne – 2009)

**Questionnaire à l'attention des candidat-e-s aux élections cantonales du Finistère**

Saint-Divy, le 17 février 2011

Madame, Monsieur,

En tant que candidat-e aux élections cantonales, vous êtes appelé-e à vous positionner sur une multitude de sujets d'actualité.

Le Collectif GASPARE souhaite vous interpeller et vous demande par la présente de signifier votre engagement en faveur d'une politique nouvelle, écologique et durable en matière d'énergie pour le département du Finistère en répondant au questionnaire joint à ce courrier.

Nous vous invitons à répondre à nos questions, à préciser vos réponses et à nous retourner le questionnaire, au plus tard le 14 mars 2011, par courrier ou courriel aux adresses ci-dessous.

Les réponses seront rendues publiques via les médias.

Dans l'attente de vos réponses, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Conseil Collégial de Gaspare

Contexte :

A l'initiative de l'Etat et du président du Conseil régional de Bretagne, un « pacte électrique breton » a été élaboré et signé le 14 décembre 2010. Si ce document comporte des mesures intéressantes en matière d'économies et de développement des énergies renouvelables, il prévoit aussi la construction d'ici 2015 d'une centrale électrique à gaz à cycle combiné d'une puissance de 450 MW dans l'aire de Brest, probablement à Lanvian, sur les communes de Guipavas et Saint-Divy.

Comme ce projet n'a fait l'objet de la part de ses décideurs d'aucune concertation préalable avec la population, ni même d'un début d'information, le collectif GASPARE (Garantir l'avenir solidaire par l'autonomie régionale énergétique) souhaite saisir l'occasion des élections cantonales pour interpeller celles et ceux qui ambitionnent de la représenter.

**Collectif GASPARE (Garantir l'Avenir Solidaire Par l'Autonomie Régionale Énergétique)**  
11 rue Louis Aragon - 29 800 SAINT-DIVY  
Courriel : [collectif.gaspare@gmail.com](mailto:collectif.gaspare@gmail.com)

**Des riverain-e-s, des citoyen-ne-s, des élu-e-s, des associations** (Abers Nature, AE2D, Approche Eco-Habitat, Cohérence, Comité de vigilance pour la qualité de l'environnement de Bmo, Cyber@cteurs, DES, Guipavas doit dire non à la centrale, Kersaint-Plabennec doit dire non à la centrale, La Forest-Landerneau doit dire non à la centrale, Saint-Divy doit dire non à la centrale, Saint-Thonan doit dire non à la centrale, S-Eau-S, Solidarité écologie pour Plougastel, Sortir du nucléaire Cornouaille, Vivre dans les monts d'Arrée), **des formations politiques** (BNC - Autre gauche, Cap 21, Europe Ecologie - Les Verts, FASE 29, Kemper l'écologie à gauche, MRV Landerneau, NPA, UDB, UDB yaouank) **et le soutien du CURC 22.**

## Questionnaire à l'attention des candidat-e-s aux élections cantonales du Finistère

Nom prénom	
Canton	
Formation politique	

1) Pensez-vous que la construction d'une centrale thermique utilisant une source d'énergie de plus en plus chère et que la France importe à 97%, une centrale dont le rendement serait d'environ 50%, est de nature à améliorer l'autonomie énergétique du Finistère et de la Bretagne ?

2) Pensez-vous qu'il est possible de concilier l'obligation légale faite au Conseil général du Finistère (lois du Grenelle de l'environnement) d'adopter d'ici 2012 un Plan climat-énergie qui doit réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du département et la construction d'une centrale électrique à gaz appelée, pour des raisons de rentabilité financière, à fonctionner au moins 8 mois par an et dont les émissions de CO<sub>2</sub> (3 900 tonnes par jour) équivaldraient à celles de 700 000 voitures parcourant 40 km en mode semi-urbain ?

3) Que pensez-vous des risques que l'activité de ce type de centrale fait peser sur l'environnement, la santé des populations et l'économie, notamment agricole : prélèvement dans le milieu naturel de 7.000 à 14.000 mètres cubes d'eau par jour et rejet de 2.000 à 4.000 mètres cubes d'eau chaude, pluies acides et nombreux polluants chimiques dans des fumées rejetées à 98°C (chlore, acide sulfurique, oxyde de soufre, oxyde et dioxyde d'azote, particules fines...)?

4) Sachant que la consommation de gaz (dont la moitié serait gaspillée) d'une centrale de 450 MW dépasse celle de l'agglomération rennaise et GRTgaz prévoyant d'ores et déjà des délestages possibles sur le réseau de gaz (4 jours en octobre 2011, 21 jours en 2013, 52 jours en 2015), que pensez-vous des risques d'approvisionnement en gaz que fait peser en France la programmation depuis 2006 d'une trentaine de centrales du type de celle qui est envisagée au pays de Brest (dont 12 déjà autorisées) ?

5) Sachant que le chauffage électrique (plus de 30% du parc de logements en France mais seulement 5% en Allemagne) est la cause majeure des pointes de consommation électrique en période de grand froid, êtes-vous favorable à l'idée d'un plan départemental d'interdiction du chauffage électrique dans les nouvelles constructions et de remplacement du chauffage électrique dans les bâtiments existants par des modes de chauffage moins coûteux en fonctionnement ?

6) Trouvez-vous normal que la production d'électricité à partir de la combustion du gaz naturel soit confiée à des intérêts privés, donc à des actionnaires, alors que le coût des infrastructures de raccordement au réseau de distribution gaz sera à la charge du consommateur-usager ? Pensez-vous que cette situation soit de nature à permettre une maîtrise du coût de l'électricité pour le consommateur ?

7) Pensez-vous qu'il est acceptable d'entendre nombre d'élus locaux directement concernés nous répéter : « Nous n'avons pas d'information sur ce projet ! » ? Seriez-vous favorable à une conférence contradictoire autour de ce projet, à un débat démocratique sur l'avenir énergétique de notre territoire ?